

Valorisation industrielle de nos ressources végétales : une association pour transformer l'essai

Mi-2006, la Chambre de Commerce et d'Industrie et la Chambre d'agriculture ont uni leurs moyens pour faire émerger une filière bioproduits-biomatériaux en Eure-et-Loir. En moins de 4 ans, notre démarche est un succès : plus de 150 entreprises industrielles et agricoles visitées, 72 projets détectés dont 40 en cours dans des secteurs d'activité variés (plasturgie, BTP, énergie, cosmétique, industrie mécanique...), 4 projets qui ont abouti à la commercialisation de produits nouveaux, une thèse de recherche sur la mise au point d'une barquette alimentaire à base de farine de blé, 1,3 M € d'aides obtenues pour les projets... Malgré ces résultats, notre mission souffre d'un manque de reconnaissance et de visibilité dû notamment à la multiplicité des initiatives se revendiquant d'actions dans ce domaine, sans que ce soit toujours démontré ! C'est pourquoi nous avons décidé de donner une nouvelle dimension à leur démarche en prenant l'initiative de créer une association regroupant agriculteurs, industriels, coopératives, laboratoires de recherche, pôles de compétitivité, financeurs, dans le cadre d'un réseau qui dépasse les limites du département. Démultiplier les échanges et les synergies dans le domaine des nouvelles utilisations de produits industriels ayant pour origine la biomasse, drainer des financements, participer à des projets nationaux, communiquer sur l'attractivité de notre territoire eurélien, tels sont les objectifs de « l'association pour la valorisation industrielle des bio-ressources » créée le 24 février.

Philippe Lirochon



Informations consultables sur www.eure-et-loir.chambagri.fr

Conduite des cultures

La conduite intégrée : un nouveau mode de raisonnement expérimenté pour limiter les intrants

Dans le cadre du Grenelle de l'environnement et du plan Ecophyto 2018, les Pouvoirs publics souhaitent que l'agriculture française demeure productive tout en devenant plus respectueuse de l'environnement. Comment la Chambre d'agriculture d'Eure-et-Loir envisage-t-elle d'accompagner les agriculteurs vers cet objectif ? Un de ses programmes de recherche porte sur la mise en place de l'agriculture intégrée. Le principe : limiter le recours aux produits phytosanitaires grâce à une stratégie préventive (d'évitement) mettant en œuvre des leviers agronomiques. Premier levier d'action indispensable : diversifier l'assolement. Il est difficile de construire un système de culture intégré durable avec une rotation classique type colza/blé/orge. Si l'on veut moins recourir aux intrants, un des premiers principes réside dans l'insertion d'au moins une culture de printemps dans la rotation. Selon les types de sols, il peut s'agir de l'orge de printemps, du maïs, du lin de printemps... L'alternance des cultures d'hiver et de printemps pénalise la levée des graminées et permet de perturber le cycle des maladies

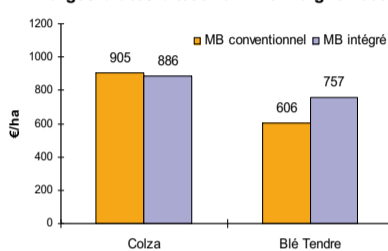
et des insectes. Afin de limiter le recours aux engrais azotés, il convient également d'introduire une légumineuse dans la rotation (pois ou féverole). Second levier : choisir des variétés rustiques (tolérance aux maladies, voire aux insectes). Le mélange de variétés de céréales (pratiqué en agriculture biologique) peut également être une solution pour limiter la pression des maladies.

Deux sites d'expérimentation de l'agriculture intégrée

Menée sur les sites de Miermaigne et de La Saussaye, l'expérimentation a conduit à élaborer des itinéraires intégrés sur blé tendre et colza.

• **Blé tendre** : le recours aux faux-semis (2 à 3) ainsi qu'une date de semis décalée sur fin octobre ont permis de s'affranchir du désherbage et de l'insecticide d'automne. Cette date de semis tardive associée à l'abandon des blés/blés et à une réduction de la densité de semis nous a permis de faire l'impasse du fongicide anti piétin-verse sans risque. Le choix d'une variété tolérante aux maladies et peu sensible à la verse combiné à

Marges brutes blé/colza - Miermaigne 2009



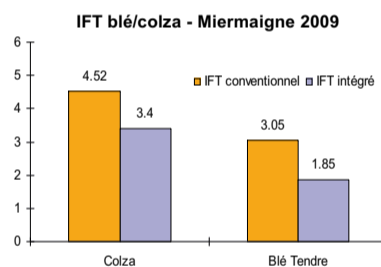
une densité de semis plus faible et à une dose d'azote réduite (-20%) nous a autorisés à réaliser un traitement fongicide unique au stade dernière feuille du blé et d'éviter l'emploi de régulateurs.

• **Colza** : nous avons choisi une variété TPS* verse, TPS phoma et peu sensible à l'élongation automnale. Nous avons avancé la date de semis au 20 août afin que le colza ait dépassé le stade 6 feuilles lors des principaux pics de sporulation phoma. Concernant la lutte contre les insectes, nous nous sommes scrupuleusement référés aux seuils de l'agriculture raisonnée : nous avons réalisé deux insecticides contre les pucerons d'automne et contre les charançons de la tige. Sur la culture de colza, il est toutefois difficile de limiter le recours aux herbicides sans faire appel aux méthodes de désherbage alter-

natifs. Nous avons donc semé le colza à 50 cm d'écartement avec un semoir monograine de précision équipé d'un système de pulvérisation sur le rang. Cet écartement nous a laissé l'opportunité de biner l'inter-rang. Au final, nous n'avons traité qu'un tiers de la parcelle avec de l'herbicide (réduction de l'IFT herbicide de 2/3).

Toujours afin de réduire le recours aux intrants, en privilégiant des solutions agronomiques et sur la même base de raisonnement que le blé tendre et le colza, nous avons bâti des itinéraires intégrés pour le maïs, l'escourgeon, le pois et l'orge de printemps.

*TPS : très peu sensible.



IFT : indice de fréquence de traitement.

Contacts : Thomas Gaujard
02 37 53 44 32
Yannick Cosperec, 02 37 24 45 59

Valorisation des prairies

La fertilisation des prairies

La prairie, souvent négligée dans le département, présente pourtant de nombreux avantages. La bonne gestion des prairies et du pâturage permet de faire des économies non négligeables sur le coût alimentaire, notamment en élevage laitier où son potentiel est sous-estimé. Toutefois, la fertilisation d'une prairie est complexe car il faut tenir compte de son mode d'exploitation (fauche, pâturage, mixte), de la flore qui la compose (graminées, légumineuses), des restitutions au pâturage et des fournitures par le sol.

Pas de fertilisation efficace sans fumure de fond

Pour permettre à la plante de puiser les éléments dont elle a besoin dans le sol, la terre ne doit pas être trop acide. L'acidité du sol se mesure grâce à des analyses.

Le taux de saturation en cations doit être supérieur à 80%, ce qui correspond à un pH de 6 environ. Si le sol est trop acide, le chaulage devient alors prioritaire. Il conviendra de distinguer le chaulage de redressement du chaulage d'entretien.

L'analyse d'herbe en complément de l'analyse de terre

Dans le cas des prairies de longue durée, l'analyse de sol reflète mal la disponibilité des engrais qui varie en fonction de la flore présente dans la parcelle. Dans ce cas, l'analyse d'herbe est plus pertinente car elle reflète bien la capacité des racines à absorber le phosphore et le potassium du sol. Cette méthode permet de calculer les indices de nutrition et d'ajuster les doses d'engrais. Des analyses régulières, tous les 4 à 5 ans, sont indispensables pour optimiser les apports d'engrais. En l'absence d'analyse foliaire, les apports sont essentiellement à raisonner en fonction du mode d'exploitation de la prairie.

Valoriser les engrais de ferme

Les déjections animales ont un rôle fertilisant intéressant pour les prairies. Si l'on épand du fumier, tout l'azote ne sera pas disponible immédiatement pour

la plante la première année. On retrouvera cet azote disponible les années suivantes, c'est ce qu'on appelle l'arrière effet. Un apport de fumier de bovins à raison de 25t/ha tous les 2 ans permet d'apporter en moyenne 63 unités d'azote. Il faudra toutefois veiller au dosage et à l'utilisation des engrais de ferme qui imposent quelques précautions pour éviter les problèmes d'appétence ou d'ordre sanitaire. Par exemple, les fumiers et fientes de volailles sont déconseillés à cause des risques de salmonelles et de botulisme. Les problèmes d'appétence avec le lisier dépendent souvent du délai entre l'épandage et la mise au pâturage des animaux. En revanche, cela ne pose pas de problème particulier d'épandre du lisier sur les prairies destinées à la fauche.

Contact : Hélène Stéphan
02 37 24 45 72

En bref

Retrouvez l'Eure-et-Loir au Salon de l'Agriculture

Du 27 février au 7 mars, hall 7-1, nos producteurs vous feront découvrir leurs spécialités : F. Lerat (miel), Jardins d'Imbermais (jus de fruits, veloutés), Jardin des Calotiers (confitures), S. Savouré/B. Le Baron (limonade), V. Crosnier (bière), Domaine de Chevillon (verrines de lapin), M.C. Husson (laine mohair). La Chambre d'agriculture proposera dimanche 28 février, une animation avec la confrérie des Fins Gourmets Euréliens avec démonstration et dégustation de recettes euréliennes.

Contact : Aurélie Toutain
02 37 24 45 36

L'association Terres d'Eure-et-Loir est créée

Réunis en assemblée générale, les membres de Terres d'Eure-et-Loir ont créé l'association « Terres d'Eure-et-Loir » le 10 décembre 2009. L'objectif de cette association est de renforcer l'identité de la marque et de mettre en place des actions de promotion et de communication. La Chambre d'agriculture continue d'apporter son soutien aux producteurs puisqu'elle gère toujours l'attribution et l'animation de la marque. La présidente de l'association est Geneviève Prieur.

Contact : Aurélie Toutain
02 37 24 45 36

Le lin graine gagne de la place dans les assolements

Les surfaces en lin graine pour la récolte 2010 connaissent un record, avec presque 1300 ha, tant en lin d'hiver et que de printemps. Plus de 25 producteurs se lancent dans l'aventure cette année... Afin de mieux connaître la valorisation des graines euréliennes et pour intégrer tous ces nouveaux producteurs dans la filière, Graine de Lin 28 a tenu son assemblée générale à Comboutillé (35) sur le site de production de Valorex, principal acheteur du lin d'Eure-et-Loir pour l'alimentation du bétail. Le marché encore porteur du lin oléagineux et la forte demande de Bleu Blanc Cœur (filiale des aliments riches en Oméga 3) nous promettent encore plus de fleurs bleues dans la plaine !

Contact : Frédérique Bougel
02 37 65 83 75

Le plan prévisionnel de fumure

■ Pour optimiser vos apports, faites un plan prévisionnel de fumure. En dehors de son obligation en zone vulnérable, cet outil vous permettra d'optimiser les apports en fonction de l'utilisation de vos prairies. Il vous permettra de bien valoriser vos engrais de ferme avant de compléter vos apports par l'achat d'engrais minéral. Ainsi, vous faites des économies. Les conseillers du service élevage peuvent vous aider à mieux valoriser vos prairies. Contactez les !